



Cimetières & végétal

Questionner le végétal au gré de l'histoire
des cimetières et de l'évolution des
pratiques funéraires et sociétales

**QUESTIONS
D'ÉLUS**

**SUR LES
CIMETIÈRES**

"Le cimetière était caché derrière ses hauts murs, [...] le mur face à l'église a été abaissé afin de retrouver la perspective de l'église animée par le végétal, ce qui lui donne un certain éclat et la rattache au cœur de bourg."

Anne Collin,
Maire-adjointe, Verson (14)

"Dans l'enclos, le végétal accompagne et protège l'église, le cimetière : contre le vent, la pluie, en régulateur des eaux du sol... Les ifs, les haies bocagères, l'herbe... L'architecture a besoin du végétal, qui parfois l'a précédé dans le lieu comme l'if."

Jean-Jacques Ernault,
Architecte conseiller (CAUE 50)

« La loi Labbé et l'arrêt des produits phytosanitaires ont offert aux cimetières un prétexte pour devenir un véritable lieu de promenade : réappropriation de l'histoire, des éléments de patrimoine, recherche de calme, de tranquillité, accueil de la biodiversité... Le cimetière participe pleinement du cadre de vie des habitants »

Cathy Biass-Morin,
Direction services espaces verts de Versailles (78)

"Le 0 phyto est aussi une opportunité pour changer le paysage de nos villes, retrouver de la nature dans nos cimetières et dans nos espaces publics. Les gens ont envie de nature et le réclament, il faut être attentif à ces demandes de la population."

Régine Besuelle,
Maire-adjointe, Cherbourg-en-Cotentin (50)

« D'autant que les nouveaux modes funéraires évoluent eux aussi, les mentalités changent et se tournent de plus en plus vers la crématisation. Or, ce mode cinéraire n'est pas neutre d'un point de vue écologique, le bilan carbone est assez mauvais avec environ 28m³ de gaz par acte. Ne serait-il pas plus logique de revenir à des modes funéraires moins onéreux et plus simples comme un enterrement en pleine terre, dans des cimetières plantés d'arbres, et a fortiori sans traitement des corps ? »

Dominique Poirier,
Direction nature, paysage et propreté Cherbourg-en-Cotentin (50)

Citations des invités aux tables rondes du colloque du 18 mai 2018 à Caen (14)

LES CIMETIERES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN, QUELLES EVOLUTIONS POSSIBLES ?

Lire la synthèse du colloque

Le végétal dans le contexte historique des cimetières

L'if, arbre parfois vieux de plus de 500 ans et compagnon des rites funéraires de notre région normande, témoigne à sa façon de l'évolution des cimetières. Au Moyen-Age, la période de la Christianisation, lente et longue, se mêle aux croyances « païennes », et se conclut par l'installation des sépultures à proximité d'un lieu sacré, d'une église.

La mort est ainsi cérémonialisée, publique. Le cimetière est au coeur du village, lieu de vie. Ses limites sont fluctuantes. Les tombeaux et mobiliers funéraires de la période Gallo-Romaine laissent place à des sépultures sans signe distinctif et aux fosses. Sauf que les lieux d'inhumation ne se valent pas tous, les gens de pouvoirs privilègient l'intérieur des églises, tous cherchent à être enterrés au plus près de ses murs. Les pierres tombales réapparaissent dès le XII^{ème} siècle. Au fil du temps jusqu'à la Renaissance, les guerres et maladies traumatisent, les cimetières sont associés à des lieux insalubres et les inhumations dans les églises sont interdites dès 1776. Les visions de la mort changent, moralisantes au Moyen-Age ou plus allégoriques à la Renaissance, puis hygiénistes au XIX^{ème} siècle.

Le cimetière des Innocents, créé au IX^{ème} siècle, gagné par l'urbanisation, saturé au point de devenir plus haut de 2 mètres par rapport aux rues adjacentes, illustre ce bref contexte historique. Le végétal dans ce cimetière ? De l'herbe régulièrement retournée pour le creusement des fosses. Dans nos milieux ruraux, l'enclos paroissial, avec souvent l'if au chevet de l'église, est largement enherbé autour de stèles en pierre, de croix, et pouvait être ceinturé d'une haie, haie simple ou en lien avec le mur d'enclos isolant le cimetière du village.



Cimetière de Lalacelle. Au pied de l'if, de nombreuses sépultures dont une chapelle ou tombeau de famille ainsi que 2 tombes ceinturées de grilles, une stèle en pierre (croix) et des simples croix en bois dans l'herbe. Henri Gadeau de Kerville - Photographie prise en 1898. [Normandieimages](#)

Droit : CC0 Paris Musées / Musée Carnavalet - Numéro d'inventaire: D.7922



Hoffbauer, Fédor, dessinateur. Le Cimetière des Innocents en 1750 (Composition rétrospective). Musée Carnavalet, Histoire de Paris Collections des musées de la Ville de Paris



Enclos paroissial de l'église Saint-Pierre de Benoitville (50). Un cimetière largement enherbé autour des croix et deux arbres / arbustes entre les tombes. L'église (sans date) 6 Fi45-2 [Archives départementales de la Manche](#)

Le XIX^{ème} siècle : l'impact du décret impérial...

Querqueville (début XX^{ème}) Archives Départementales Manche

Droit : Archives départementales, Maison de l'histoire de la Manche, (conseil départemental) - 6 Fi 416-104 - le cimetière

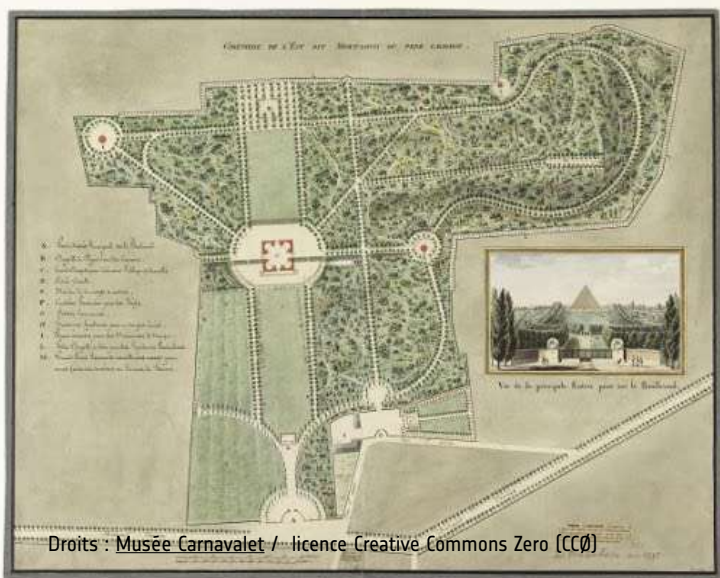


c.a.u.e. de la Manche
Querqueville le cimetière aujourd'hui

Poussé par les pensées hygiénistes, le décret impérial du 23 prairial an XII (1804) pose les fondements du droit actuel en matière de cimetière. Il éloigne le cimetière de la ville et le clôt de hauts murs. L'Ordonnance royale du 6 décembre 1843 étend officiellement aux cimetières de village les prescriptions du décret du prairial concernant leurs emplacements loin des habitations ainsi que le principe des concessions, normalisant un usage privatif de l'espace public, particulièrement avec les concessions perpétuelles, associées à des monuments pérennes. C'est l'époque aussi des tombes plantées de rosiers et ceinturées de grilles, ainsi que des premiers fleurissements en référence à l'Antiquité avec des fleurs, des couronnes de lauriers puis d'immortelles... Au fil du XX^{ème} siècle, les monuments pérennes avec la dalle funéraire vont s'imposer et se standardiser. Les paysages des cimetières s'en trouveront de plus en plus minéralisés.

Le décret impérial de 1804, en interdisant les enterrements dans et autour des églises, invite à la création de nouveaux cimetières et celui du Père Lachaise, par l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart en 1805 est conçu comme un parc à « l'anglaise ». Naît ainsi le cimetière parc ou paysager, modèle qui pris son envol en France assez tardivement avec Robert Auzelle, architecte concepteur du cimetière intercommunal du Parc à Clamart en 1951.

Plan du projet du cimetière du Père Lachaise par l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart - Les musées de la ville de Paris



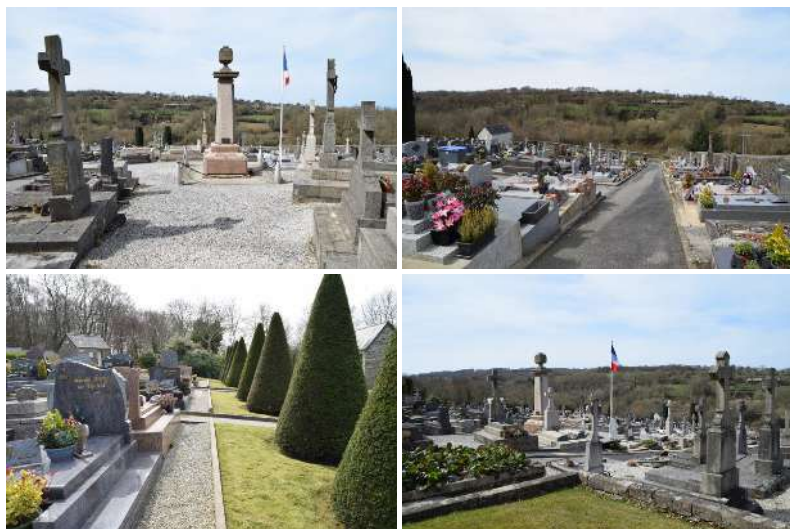
Droits : Musée Carnavalet / licence Creative Commons Zero (CC0)



Droits : [c] Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Cimetière intercommunal du Parc réalisé par Robert Auzelle - Vue d'ensemble d'un des hexagones réalisé dans la zone ouest. Photo : Duhau Isabelle
Inventaire du patrimoine d'Ile de France

Cimetière de La Glacerie, Cherbourg-en-Cotentin, c.a.u.e. de la Manche



Le décret n'imposant en rien des plantations (qui ne doivent en aucun cas gêner la bonne circulation de l'air), on voit surtout se créer des cimetières « à la Française », au dessin orthogonal assez systématique pour optimiser l'espace, avec des monuments funéraires en pierres locales d'abord (calcaire d'Yvetot, granite de Flamanville, de Carolles ou de Montjoie-Saint-Martin) puis en pierres importées d'Inde, du Brésil, de Chine (Granits noirs et brillants, roses, veinés de couleurs, bleus)... Ces cimetières sont souvent gagnés par l'urbanisation dans les villes, les villages. Ils peuvent également avoir été une ou plusieurs fois agrandis dans la continuité de cette vaste allée principale.



Le cimetière de la commune historique de La Glacerie est situé au Nord du village principal de La Verrerie et de son église. Situé en pleine campagne et dessiné selon un plan orthogonal en lien avec la pente, ce cimetière accueille de nombreuses personnalités locales décédées à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle. Agrandi dans les années 60, il a accueilli tardivement un bel alignement d'ifs topiaires.

Carte Ign et photos aériennes : geoportail.fr

[Eléments historiques et personnalités enterrées dans le cimetière](#)



« Comme les représentations de la mort sont plus ou moins à l'image de la vie, les cimetières sont plus ou moins le reflet des conditions sociales. (...) C'est en ce sens que le développement de la concession est la marque de l'embourgeoisement de la France au cours du XIX^{ème} siècle. (...) Lors de la création de ces cimetières il ya un siècle et parfois un peu plus, il n'était guère possible de prévoir l'expansion et les mouvements démographiques d'aujourd'hui. (...) Que si le nombre d'habitants d'une commune n'a pas sensiblement augmenté, la demande de concessions s'est accrue dans des proportions inattendues. (...) Le cimetière est en réalité le cimetière des concessions. (...) Découpé en sections administratives limitées par des allées à intersection rectiligne, le cimetière amoncelle ses tombes bien serrées les unes contre les autres dans une écrasante monotonie. Monuments entassés de granit, de marbre ou de matériau reconstitué, cette foire disparate aux solides géométriques a l'air d'un champ de pierres taillées avec lesquels aurait jonglé au hasard un Deucalien de la mort ».

Robert AUZELLE, Dernières Demeures 1965

... Vers un cimetière de plus en plus minéral à la fin du XXème siècle

La comparaison des photos aériennes depuis 1947 à nos jours mettent en avant la période 1960-1970 comme période clé de la disparition de l'herbe dans les cimetières au profit des graviers. Ce fait est rendu possible par la démocratisation du désherbage chimique des espaces publics dans les villes et les villages. Le gravillon a également trouvé sa place en inter-tombes en même temps que se banalisait le monument funéraire (stèle et dalle) importé pour des concessions souvent perpétuelles ou cinquantennaires.

Ainsi, le paysage minéral, dense, aux tombes alignées et serrées devient le paysage banal de nos cimetières des cinquantes dernières années, jusqu'à la réglementation limitant puis interdisant l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics en 2014.

La Loi Labbé impose de gérer différemment les surfaces gravillonnées. Il est plus facile d'accepter l'herbe, voire de la réintroduire, et de la maintenir basse que de vouloir l'enlever systématiquement. Là on l'on désherbait hier, aujourd'hui on ré-enherbe, on tond, on débroussaille.

L'arrêt des produits phytosanitaires a été l'occasion de repenser la place de l'enherbement et le travail du jardinier.



La Lucerne d'Outremer, l'if et le cimetière aujourd'hui
Enclos paroissial de l'église Notre-Dame
c.a.u.e. de la Manche



Droit : Original collection du muséum de Rouen déposé à l'AREHN - HGK5.4

L'if du cimetière de La Lucerne d'Outremer (50) - Photographie prise le 23 mai 1929 par Henri Gadeau de Kerville - [normandieimages](http://normandieimages.com)



1947 Un enclos à la campagne

Droit : © IGN



1984

Densité des sépultures
Cimetière devenu très minéral

Droit : © IGN

Enclos paroissial de l'église Notre-Dame de Moon-sur-Elle entre 1947 et 1984 - L'herbe disparaît au fur et à mesure de l'évolution des pratiques funéraires et du nombre de concessions.

Photos aériennes : geoportail.fr



Le « carré » des enfants, Equeurdreville et Octeville (semis de 15 jours - Après quelques mois)
c.a.u.e. de la Manche

Vasteville, enclos paroissial de l'église Notre Dame (début XXème),
fauche de l'herbe Archives Départementales de la Manche



Droit : Archives départementales, Maison de l'histoire de la Manche, (conseil départemental) - 6 Fi 620-5 L'église



Droit : Archives départementales, Maison de l'histoire de la Manche, (conseil départemental) - 6 Fi 219-76 - L'église

Gratot, enclos paroissial de l'église Notre Dame (sans date), Archives
Départementales de la Manche

Débroussaillage par un employé communal au
Chefresne - Cimetière de l'enclos paroissial de l'église
Saint-Pierre - c.a.u.e. de la Manche



Au regard de la charge d'entretien imposée
aux collectivités par le « 0 phyto » et de la
pénibilité et de la monotonie de la tonte et du
débroussaillage,
A la question de la préservation du patrimoine
architectural, funéraire, arboré,
Face à l'évolution des pratiques funéraires,

L'enherbement des cimetières n'est pas une
réponse systématique mais un outil de projet
parmi d'autres...

**C'est toute la place du végétal qui
peut être repensée.**



Cimetière - emplacements en attente - hiver



emplacements en attente - printemps

Droits : ville de Niort



emplacements en attente - été

Droits : ville de Niort

Les typologies végétales dans le cimetière



Les arbres... L'if, un bel arbre cinéraire, taille « Niwaki » autour des caves urnes, un alignement de tilleuls...



Les arbustes... Les fleuris, les topiaires et persistants, les amis de pieds de mur et situations ombragées...



Les fleurs... Les bulbes, les vivaces et les sêdums, les fleurs semées, les semis spontanés, les amis des inter-tombes et des pieds de mur et situations ombragées, les plantes allélopathiques...



L'herbe... Dans les allées, associée à d'autres revêtements perméables (stabilisé, gravillons...), pour quels usages, quel entretien pour une marche confortable ?...

Les rôles du végétal

Le végétal est souvent perçu comme une contrainte : racines qui soulèvent le sol ou les caveaux, feuilles à ramasser, branches à tailler, tombes et monuments salis par les fruits, les feuilles...
Et pourtant, ses bienfaits compensent largement ce qui s'avère le plus souvent un souci de place ou d'usage...

- Structurer et agrémenter des espaces souvent gris et minéralisés,
- Intégrer les différents équipements (comme les espaces cinéraires),
- Mettre en scène le patrimoine funéraire et l'église,
- Offrir de l'intimité, des ambiances de recueillement,
- Donner une portée symbolique au cimetière (if).
- Apporter de la fraîcheur en été,
- Participer à la biodiversité du bourg, de la ville et de ses alentours,
- Favoriser les continuités paysagères (trame verte),
- Aider à la gestion des sous-sols humides (pompe à eau),
- Favoriser le bon état sanitaire de l'église et des murs d'enclos (pied de mur).



Saint-Jaques de Nêhou

Photographies : c.a.u.e de manche



Photographies : c.a.u.e de manche



Photographies : c.a.u.e de manche



Photographies : c.a.u.e de manche

S'inspirant du cimetière-parc Américain et des cimetières nordiques, où les éléments d'architecture et le funéraire se nourrissent du paysage, se racontent avec le végétal, les cimetières militaires questionnent nos cimetières communaux et nos enclos paroissiaux. En effet, avec leurs ambiances de parc, de jardin, ils sont une belle invitation à imaginer de nouvelles pratiques funéraires pour nos cimetières devenus souvent tristes et minéraux, « hors-sol » parfois, sans lien avec les patrimoines bâtis et végétal ainsi que les paysages qu'ils côtoient.



A Orglandes, en pente sur un coteau ouvert sur la campagne bocagère, au milieu des grands arbres et entre les talus des haies bocagères « jardinées », les chemins en petits pavés jointoyés d'herbe guident les visiteurs et familles vers les vastes pelouses, sur lesquelles des croix de pierre marquent les tombes.

Les arbres isolés, de tous âges, les chemins qui s'estompent et se verdissent, les sous-bois aux formes courbes, couverts d'un manteau de feuillages offrent la sérénité d'un parc pour une promenade contemplative et commémorative.



ORGLANDES (50) - Cimetière militaire Allemand

VOIR également STOCKHOLM (Suède) - Le cimetière du bois, Skogskyrkogården

« Les cimetières militaires »

Entre "cimetière" et "militaire", il manque quelque chose... C'est dans un laps de temps relativement court de l'Histoire que l'appellation "cimetière militaire" nous est parvenue. Cette dérive sémantique pour désigner de la sorte les cimetières "commémoratifs" militaires témoigne surtout de la délicate considération de leurs images sur nos sociétés pacifiées. Lieux immuables de la désolation et du drame, les dessins de ces espaces demeurent pourtant, dans leurs hommages, parmi les plus belles réalisations architecturales et les plus belles références paysagères qui composent le territoire.

Visuel construit, l'accès de ces cimetières forme, dès l'entrée, un condensé d'émotions sur un espace très bref qui préface l'exposition d'une tragédie déjà devinée. Les matériaux d'architecture y sont choisis, rassemblés, vitalisés, évanescents. L'évocation du souffle, du courant d'air glissant derrière de lourdes plaques ou filant par les embrasures et à travers le métal ouvragé y est permanente. Par cette architecture de crypte, l'émotion est tenue à l'illusion de l'empreinte, comme si, une fois placée, la matière eût été retirée de son confinement. Dans cette vacuité consentie, l'existence d'un axe puissant aspire vers l'extérieur dans un souci d'enchaînement. De là, les effets résident le plus souvent dans des points de vue perspectifs aménagés pour saisir d'un seul coup d'œil l'étendue des tombes. Parfois, c'est à l'inverse, une succession de petites prairies ombragées ou une division par carrés qui amène au recueillement et au repos. Pour celles-là, le plan s'enrichit facilement d'incidences naturelles (comme la présence d'un arbre) se délie par respect mutuel et n'hésite pas à faire des écarts. Lauriers, cyprès et chênes verts ombrent les parcours, cassent les alignements en redonnant place à l'individu et au vivant. Affranchi de toute cadence, le cheminement se fait alors librement sur des tapis de gazons, de mousses ou de lierres. Le pas y est absorbé, le présent dissipé. Ici, la mise en œuvre des matières et la présence des végétaux est aussi déterminante que spectaculaire. Le ciel y participe dans sa candeur, ses nuances, et son couvrement. Dans cette union, l'immaculé et la veine de la pierre, celle des "vainqueurs", maternent une relation toute particulière à la terre nourricière, tandis que la matière volcanique, lunaire et burinée, éprouvée dans la pesanteur et ses épaisseurs, aura cherché, pour les "perdants", à arrondir la lumière afin de la diriger autrement.

Orglandes, Marigny, et Huisnes-sur-Mer auront ainsi été les trois communes du département de la Manche retenues pour constituer des nécropoles allemandes, tandis qu'au sud du département, la commune de Saint-James recueille en un seul site, les sépultures de soldats américains.

JJ Ernault, architecte conseiller - Les cimetières militaires extrait du Ricochet n° 20 - novembre 2009



Cimetière militaire de Saint-James



Cimetière militaire d'Orglandes



Cimetière militaire de Huisnes-sur-Mer



Cimetière militaire de Marigny

Pratiques funéraires et nouvelles organisations prétextes au végétal

Code général des collectivités territoriales

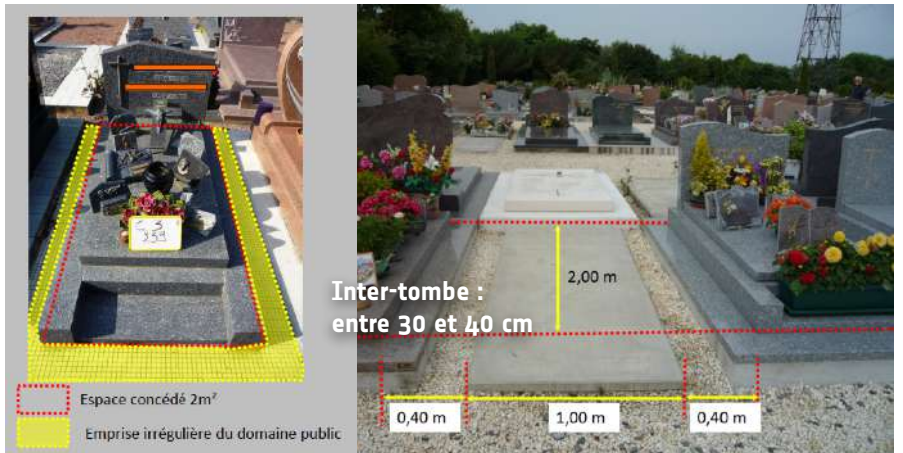
Article R2223-3

Chaque inhumation a lieu dans une fosse séparée.

Chaque fosse a 1,50 mètre à 2 mètres de profondeur sur 80 centimètres de largeur. Elle est ensuite remplie de terre bien foulée.

Article R2223-4

Les fosses sont distantes les unes des autres de 30 à 40 centimètres sur les côtés, et de 30 à 50 centimètres à la tête et aux pieds.



Source : Patrick Loizeau, consultant en gestion des cimetières et Conservateur à la ville de La Rochelle

Public, privé, qui gère quoi dans le cimetière ?

La loi de 1904 (séparation de l'église et de l'état) donne aux communes le monopole de l'organisation des funérailles, qui passent alors souvent des contrats avec des entreprises de pompes funèbres. De cette activité commerciale naissent, la standardisation du monument funéraire et l'usage quasi systématique du caveau.

Les espaces privés du cimetière correspondent à la concession (environ 2m²) et leur entretien appartient aux familles sauf contrat de délégation (et des métiers presque disparus comme le « jardinier des tombes ». Il en est de même pour les caves urnes qui sont des concessions « réduites ».

Les allées, les inter-tombes, les espaces en attentes sont des espaces publics à la charge de la collectivité.

L'espace de dispersion des cendres, quant à lui, a le statut d'un espace public, à la charge de la collectivité. Le nom des défunts dont les cendres ont été dispersés est inscrit dans les registres communaux et sur un élément prévu à cet effet dans le cimetière.

Les sépultures traditionnelles...



Sépulture en caveau ou pleine terre avec habillage de la dalle funéraire
Allée enherbée, pas de gravillons autour des dalles funéraires (tonte possible).



Sépulture en caveau ou pleine terre sans habillage de la dalle funéraire

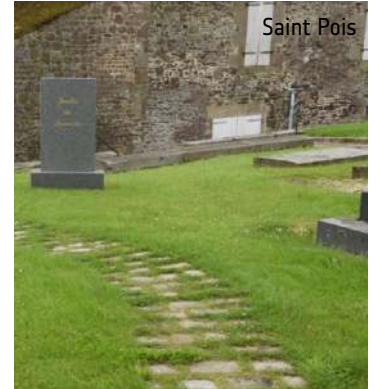
Mise en scène des espaces cinéraires avec le végétal

Caves-urnes



Photographies : c.a.u.e de manche sauf mention

Espace de dispersion des cendres



... Accueillent le végétal



Fleurissement, scénographie et mise en valeur du patrimoine funéraire

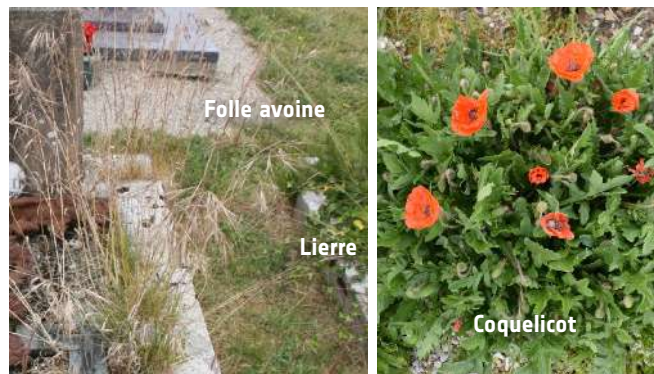
Columbariums



Tombes jardinées en pleine terre



Accueillir la biodiversité dans le cimetière



Photographies : c.a.u.e de manche sauf mention

Quelle acceptation possible de la flore spontanée ?

On a eu tendance à appeler "mauvaise herbe" toute plante dès lors qu'elle pousse spontanément là où elle n'est pas attendue. Pourtant, ce caractère involontaire ne transforme pas automatiquement une plante en mauvaise herbe et ne nécessite pas toujours sa destruction.

Entre les tombes anciennes, l'herbe et les fleurs plus sauvages peuvent s'installer durablement et échapper au débroussaillage ou désherbage. Ces plantes proposent des inflorescences discrètes plus ou moins « qualitatives » (ou « acceptables ») mais parfois très agréables, appropriées à un cimetière plus végétalisé : le lierre, le lotier, la folle avoine, le deschampsia, la giroflée et bien d'autres encore !

Les plantes « indésirables » dans les cimetières

Ce sont ces plantes qui s'installent durablement dans les allées, entre les tombes et deviennent hautes en période de floraison, très denses ou glissantes, gênant le confort de marche et « l'esthétique » du cimetière (quoique ce critère soit tout à fait subjectif).

On peut citer la prêle, le panic pied-de-coq, l'hépatique des fontaines, et bien d'autres encore. Ces plantes peuvent être représentatives d'un milieu (humide pour l'hépatique des fontaines) ou non. La prêle prolifère tant dans les sols argileux mal drainés que sur les espaces sableux ou caillouteux bien drainés.

La problématique d'une plante envahissante

Le terme de plante envahissante désigne une espèce (exotique ou locale) à fort pouvoir de colonisation par croissance et/ou reproduction rapide. La giroflée, jolie fleur des jardins, ou le gazon d'Espagne, ce coquelicot orange semé dans les massifs, peuvent vite envahir les secteurs non piétinés d'un cimetière. Cette colonisation est-elle préjudiciable ou non ?



La plupart de ces plantes ne peuvent disparaître du cimetière et nous devons accepter de vivre avec.

Comment limiter leur propagation ? Leur rendre la vie difficile !

La première étape est de bien connaître le cycle végétatif de ces plantes et leur reproduction.

Globalement, l'herbe reste une façon intéressante de les concurrencer mais, selon chaque espèce, l'entretien ne sera pas le même. Par exemple, pour le liseron, il est conseillé de semer de l'herbe avec une tonte haute ou un engrais vert (seigle/vesce ou sarrasin), permettant « d'occuper » le terrain et de concurrencer la lumière. La prêle, dans les espaces enherbés, sera contenue si les tontes sont rases et régulières.

Dans les massifs, provoquer une ombre directe à la prêle ou au panic pied-de-coq avec des plantes plus hautes, au feuillage dense, au cycle végétatif long dans la saison peut permettre de limiter leur croissance, alors que le liseron continuera de proliférer en utilisant les branches pour chercher la lumière.

L'hépatique des fontaines diminue dans des sols bien drainés, plus secs.

Plan de désherbage et de gestion sont donc intimement liés au projet d'organisation et de mise en valeur de l'enclos paroissial.

La connaissance du végétal et le partage de cette connaissance est la clé d'une présence durable du végétal dans les cimetières.

« Jardiner un cimetière sans herbicides est un travail de recherche passionnant mais aussi un investissement physique important. A la place du désherbage à blanc, triste page vierge où la nature n'a plus toute sa place, la revégétalisation demande d'aiguiser son œil et son esprit, de bien connaître les végétaux, de s'adapter à leur croissance, d'aller dans le sens du vivant et d'intervenir juste ce qu'il faut (...) En prenant exemple sur les espaces collectifs du cimetière, les familles des défunts peuvent végétaliser leurs tombes selon leurs souhaits et le temps qu'elles peuvent y consacrer ».

Brigitte Lapouge-Déjean et Laeticia Royant, Funérailles écologiques 2017 (p47-48 : Le cimetière Toutes-Aides, des solutions simples et innovantes)



Prêle parmi les autres herbes et fleurs du talus : une présence plus discrète pour une limitation de son extension par une fauche globale.



Prêle visible, envahissante dans les inter-tombes gravillonnées du cimetière.



Prêle associé au panic Pied-de-coq



Le liseron



L'hépatique des fontaines



Il est parfois nécessaire de repenser entièrement une partie du cimetière pour mieux y intégrer une gestion différenciée et une ambiance plus verdoyante - Equeurdreville



Bulbes et herbe accompagnent la trame arborée de pruniers fleurs - Equeurdreville



Plantation de massifs d'arbres et d'arbustes en pied de murs et entre les allées - passage sur allée enherbée - Equeurdreville



Expérimenter le végétal dans le cimetière

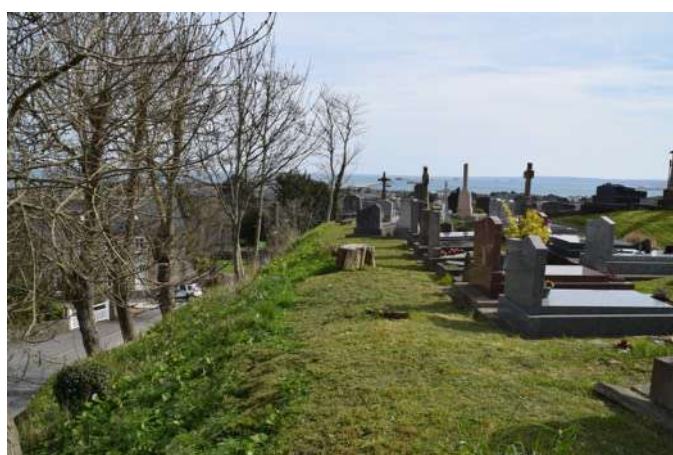
Cherbourg-en-Cotentin est une nouvelle commune qui regroupe, depuis le 1er janvier 2016, plusieurs communes historiques avec chacune leurs propres cimetières, soit donc 13 cimetières au total. Si l'état civil est resté de la compétence des communes déléguées, l'entretien a, par contre, été transféré à la nouvelle commune. Le sujet des cimetières a donc été rapidement abordé, dans le souhait d'harmoniser la gestion de ces cimetières très disparates en termes d'organisation (fossoyage, services, tarifs, etc.) mais aussi d'ambiances avec des cimetières plus ou moins anciens, largement plantés ou, au contraire, minéraux. A Cherbourg-Octeville, les services techniques avaient pris le parti de passer au zéro pesticide sur tous les espaces publics dès 2008 et les agents des cimetières ont voulu suivre rapidement. Il y a depuis longtemps une volonté d'introduire la nature en ville général et dans les cimetières également.

Aujourd'hui, l'idée est que toutes les communes historiques de la commune nouvelle bénéficient et s'approprient la démarche de projets et d'entretien de la commune de Cherbourg-Octeville, avec des actions aussi diverses que : enherber, limiter l'imperméabilisation des surfaces, fleurir et planter, favoriser la biodiversité et introduire d'avantage de diversité botanique.

Claire Lemonnier, cadre technique à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin - 2019 /2020



Cimetière-forêt à Turlaville



Tonte, fauche différenciées selon la pente - Querqueville



Concession ancienne abandonnée « mangée » par la vigne vierge, un refuge pour ne nombreux oiseaux qui se régalent en hiver - Turlaville

[VOIR les fiches de plusieurs cimetières de Cherbourg-en -Cotentin](#)

Questionner le végétal au gré de l'histoire des cimetières et de l'évolution des pratiques funéraires et sociétales

Sources... Pour aller plus loin...

-Publications d'**Anne Carol**, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille

-Essais sur l'histoire de la mort en occident du Moyen-Age à nos jours de **Philippe Ariès**

-Ouvrage de **Robert Auzelle**, **Dernières demeures** : Conception, composition, réalisation du cimetière contemporain,

Editions Auzelle 1965

-Ouvrage de **Brigitte Lapouge-Déjean et Laetitia Royant**, **Funérailles écologiques**, pour des obsèques respectueuses de l'homme et de la planète, Editions terre vivante

-Les cimetières : que vont-ils devenir ? Sous la direction de **Gaëlle Clavandier et François Michaud Nérard**, les colloques CERISY, Edition Hermann

-Paysages et entretien des cimetières - Plante et cité 2017 par **Plante et Cité**

-Formation proposée par le **c.a.u.e.79**

-Cimetières et patrimoine funéraire. Étude, protection, valorisation par le **Ministère de la Culture**

-Typologies funéraires et évolutions, Patrimoine funéraire, Ambiances funéraires

-Petit guide à l'usage des personnes souhaitant entretenir une sépulture

Liens sur la thématique de la nature dans les cimetières

-**OPEN Observatoires participatifs des espèces et de la nature**

-**Situation et perspectives de la place de la nature à Paris**

-**Ecole des plantes CPIE du Cotentin**

-**Étude « Cimetières vivants » : Résultats de l'analyse des données 2020** par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB ÎdF)

Lien pour accéder à la liste des plantes invasives de Basse-Normandie

<http://www.cbnbrest.fr/observatoire-plantes/boite-a-outils/liste-de-plantes/listes-des-plantes-invasives>

http://www.cbnbrest.fr/site/pdf/Doc_invasives.pdf

-**plantes envahissantes, pionnières ou simplement expansives ? Comment vivre avec au jardin**

écologique - Gilles Clément et Brigitte Lapouge-Déjean collection terre vivante « Conseils d'expert »

